

## OHADA et DROIT des INVESTISSEMENTS

Président d'honneur: Monsieur Le Président Daniel TRICOT; Agrégé des Facultés de droit, Professeur affilié à ESCP Europe; Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique; de la Cour de cassation, Membre du Conseil de direction de UNIDROIT

Présidents de séances:

- Monsieur Le Président Daniel TRICOT : Agrégé des Facultés de droit, Professeur affilié à ESCP Europe; Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique; de la Cour de cassation, Membre du Conseil de direction de UNIDROIT
- Madame Arlette MARTIN-SERF : Professeur à l'Université de Bourgogne

9h15	ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS / REMISE DES BADGES	11h30	DISCUSSION PUIS PAUSE DEJEUNER
9h30	MOT DE BIENVENUE : <b>Monsieur Eric LOQUIN</b> Professeur à l'Université de Bourgogne Directeur du M2 recherche JAI et Vice-président de l'Université de Bourgogne	13h30	REPRISE DES TRAVAUX
9h45	<b>Monsieur Aristide FOE</b> Président de l'Association des Juristes d'Affaires Internationales Etudiant en Master 2 Juriste d'Affaires Internationales	13h40	OHADA ET TRAITE BILATERAL D'INVESTISSEMENT (TBI)  <b>Maître Sébastien THOUVENOT</b> Avocat au barreau de Paris, Cabinet EVERSHEDES
10h00	<b>I) EXPOSE INTRODUCTIF</b>  Deux étudiants du Master 2 Juristes d'Affaires Internationales de Dijon <b>Loïc FIRLEY et François COLAT-PARROS</b>		<b>IV) L'ARBITRAGE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS DANS LE DROIT OHADA</b>
10h20	<b>II) QUE DIT L'OHADA EN MATIERE D'INVESTISSEMENT?</b>  <b>Monsieur Sébastien MANCIAUX</b> Maître de conférences à l'Université de Bourgogne	14h00	1) REGLEMENTS PAR ARBITRAGES <b>Monsieur Rolf KNIEPER</b> Docteur en droit, Professeur émérite de l'Université de Bremen (Allemagne) Consultant et arbitre
10h40	<b>III) PANORAMA DES TEXTES DÉJÀ EXISTANTS EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS DANS LA ZONE OHADA</b>  OHADA ET LOIS INTERNES  <b>Maître Marie Claude EDJANG</b> Avocate au Barreau de Paris, Cabinet HACHED Vice Présidente du Barreau Pluriel & de l'AACM Professeur en droit des Affaires à l'INSEEC Paris	14h20	2) LA CCJA : UN INSTRUMENT DE SECURISATION JUDICIAIRE? <b>Monsieur Jacques MEGAM</b> Docteur en droit; ATER à l'Université de Lyon III Président du Conseil d'Administration (PCA) du Club OHADA Rhône Alpes
11H00	DROIT OHADA ET ACCORDS REGIONAUX RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS: une nécessaire complémentarité  <b>Monsieur Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE</b> Docteur en droit privé et Diplômé en droit des affaires Chercheur au Centre de Droit Economique d'Aix-Marseille chargé de cours à l'Université Protestante au Congo-Kinshasa Président Club OHADA Aix-Marseille (C.O.A.M)	14h45	DISCUSSION
		15h10	<b>V) DROIT OHADA ET INVESTISSEMENTS: LES ATTENTES DES OPERATEURS ECONOMIQUES</b>  Table ronde animée par trois Avocats:  <b>Maître Barthélémy COUSIN</b> Avocat au Barreau de Paris; Cabinet NORTON ROSE LLP <b>Maître Alain FENEON</b> Avocat au Barreau de Paris; Cabinet FENEON et DELABRIERE <b>Maître Xavier ZENO</b> Avocat au Barreau de Paris; Cabinet FRILET- SOCIETE D'AVOCATS
		16h10	<b>VI) CONCLUSION DE LA JOURNEE</b>  <b>Maître Ferdinand LAWSON</b> Avocat au BARREAU de Lyon; Cabinet Avocats d'affaires LAWSON; Président club des Investisseurs: Club Afrique
		17h00	Rafraîchissements avant le départ pour la gare (17h/17h15)